

# SYNDICAT GENERAL

**Des personnels du GPMH  
Et des personnels administratifs et de maintenance**

**Du Port du Havre**

[www.cgt-gpmh.com](http://www.cgt-gpmh.com)

Le 6 Mars 2013

Camarades,

Le dernier communiqué de la direction relatif à l'assistance à l'exploitation et au démarrage d'une phase de test dans le domaine des vrac, amène une fois de plus, à interprétation dans un contexte déjà bien compliqué.

En effet, il est facile de déclarer certaines choses ou de rassurer les salariés sur la facilité que le GPMH a en termes de reclassements, quand on a l'habitude de ne pas tenir ses engagements ou d'œuvrer depuis le début dans le but contraire à la réussite de ce dossier !

Ainsi, je pense qu'il est temps de rappeler certaines choses :

- ✚ Si le DMO a été créé, c'est uniquement parce que nous avons combattu les volontés qu'avait la direction à vous détacher dans une filiale construite avec une entreprise extérieure et qui visait à votre intégration obligatoire dans cette entreprise aux termes d'un délai de 3 ans.
- ✚ Si depuis le mois de MAI 2011, l'assistance à l'exploitation est assurée 24h/24, c'est uniquement par les nombreuses dérogations d'organisations de travail que vous avez bien voulu faire et non pas par les moyens que la direction a mis pour faire fonctionner ce DMO !! (Bien au contraire).
- ✚ Si nous sommes en train de discuter des modalités d'une mise à disposition au sein des entreprises c'est bien parce que la direction souhaitait un détachement de chacun d'entre vous dans les entreprises sans discussions ni négociations préalables.
- ✚ Si nous tirons la sonnette d'alarme concernant le discours de la direction sur les possibilités de reclassements, c'est bien parce que nous connaissons réellement le nombre de postes disponibles au sein du GPMH et qui est loin d'être suffisant pour reclasser l'ensemble du DMO.
- ✚ Si nous sommes favorable au démarrage d'une phase de test à STMC6, nous avons du émettre un avis défavorable au CHSCT et au CE (avis non bloquant), uniquement parce que la direction a refusé certaines demandes de notre part, notamment en termes de suivi syndical des MAD et de garanties de rémunération.
- ✚ Enfin si une réunion quadripartite est organisée le 15 mars prochain, c'est uniquement à notre demande car cela fait bien longtemps que la direction a arrêté de travailler sur la réussite de la MAD.

c Camarades, oui aujourd'hui j'affirme en tant que secrétaire général,

- Que la MAD est une alternative aux détachements ou à l'intégration dans les entreprises et qu'il est important que chacun y prenne une place
- Que le syndicat général est l'outil permettant la pérennisation de nos emplois portuaires sous CCNU dans ce domaine d'activité et qu'il va falloir que chacun comprenne l'intérêt à se regrouper massivement.
- Que le GPMH ne tiendra pas ses engagements en matière de reclassements et qu'un trop grand nombre de ceux-ci ne conduirait qu'à un plan social !

Camarades, rappelez vous qu'il y a 4 ans, nous étions tous dans la rue pour exiger la négociation d'une mise à disposition généralisée face à l'appétit libéral des opérateurs dans cette réforme portuaire et que si celle-ci n'a pas vu le jour pour les camarades portiqueurs, elle est aujourd'hui la solution qui se dessine pour la maintenance des portiques.

Certes ce n'est pas l'idéal, mais dans la société dans laquelle nous évoluons, cette solution constitue la seule alternative possible pour garder notre activité et imposer notre professionnalisme gage de sécurité pour demain.

Pour finir, et étant contraint par la date du 27 mai, nous allons finaliser selon nos fondamentaux, les discussions actuelles avec tous les opérateurs, et au final montrer à tout le monde que nous n'abandonnerons pas notre légitimité à travailler sur les quais !

Le 27 mai 2013 constituera le début de la MAD ou le début d'une nouvelle période de lutte.

**Nos professions portuaires doivent être régies par la CCNU et représentées valablement par nos organisations syndicales CGT adhérentes à la fédération nationale des ports et docks.**

**Il n'y aura de place pour personne d'autre...**

Le secrétaire général

L. DELAPORTE



Pour info et affichage